

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

12 OCTOBRE 2011

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 12 OCTOBRE 2011, à 17 h 30 (5 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

Monsieur Yvon Gingras, maire de Latulipe-et-Gaboury (ayant démissionné de son poste de maire le ou vers le 15 septembre 2011).

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 17 h 00 à 17 h 30.

10-11-338A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30, adoption de l'ordre du jour et mot du préfet, M. Arnaud Warolin.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le comité administratif (CA) fait l'objet d'une réflexion, en regard de son fonctionnement – vs – le conseil des maires, ses mandats, sa complémentarité et sa représentativité.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2011.

10-11-339A

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

10-11-340A

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Question :

M^{me} Adèle Beauregard s'informe de la nouvelle disposition de la salle de réunion.

Réponse :

Question de décorum.

10-11-341A

Déneigement du stationnement MRCT 2011-2012.

Considérant l'appel d'offres du 31 août 2011 (résolution n° 09-11-299A du 14 septembre 2011);

Considérant les soumissions reçues, en bonne et due forme :

- Centre auto collision
Déneigement Pascal Royer (Ville-Marie) : 3 000 \$
- Entrepreneur NAN-SY enr. (Duhamel-Ouest) : 3 200 \$

N. B. : Taxes en sus.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à Centre auto collision (Déneigement Pascal Royer) de Ville-Marie, le contrat de déneigement du stationnement du centre administratif de la MRC de Témiscamingue, pour la période d'hiver 2011-2012, au montant de 3 000 \$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire.

Le montant est payable en 2 versements, c'est-à-dire, 35 % le 15 décembre 2011 et 65 % le 15 mars 2012.

Le travail consiste à pousser la neige aux extrémités du stationnement, ainsi que l'épandage occasionnel d'abrasif (sable traité) à la suite de verglas en particulier.

- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents (contrat) nécessaires à cette fin, s'il y a lieu.

Paiement des honoraires et dépenses de « Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. » pour la vérification et présentation des états financiers de la MRCT, incluant les territoires non organisés, au 31 décembre 2010.

10-11-342A

Note concernant les honoraires :

Pour l'année 2007, le vérificateur avait prévenu qu'il devait augmenter ses honoraires étant donné un important surplus de travail (ex. : collecte sélective des matières résiduelles, périmètre comptable, etc.).

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Honoraires	5 300 \$	5 900 \$	5 900 \$	5 900 \$	11 900 \$	11 700 \$	11 900 \$	14 600 \$

(Taxes en sus)

(22,7 %)

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que ce compte pour la vérification comptable de l'année 2010 soit accepté et payé.

10-11-343A

Prolongation du mandat du coordonnateur en sécurité incendie – M. Jean Martineau.

Le Comité en sécurité incendie est satisfait du travail du coordonnateur, M. Jean Martineau, depuis son entrée en fonction « à temps partiel » le 5 juillet 2011.

« Recommandation du Comité : Prolonger le mandat, payé aux heures réelles travaillées, jusqu'à concurrence de 15 heures / semaine et réévaluer son travail en janvier 2012 ». Salaire – Taux horaire brut : 19,70 \$.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que ladite recommandation tel que mentionné au préambule, soit acceptée;
- ❖ Que le mandat de M. Jean Martineau à titre de coordonnateur en sécurité incendie, soit prolongé jusqu'en janvier 2012.

10-11-344A

**Projet Internet haute vitesse – Communication-Témiscamingue
Demande d'achat de 2 terrains au ministère des Ressources
naturelles et de la Faune.**

Considérant la volonté du conseil, administrant le territoire non organisé de Laniel, d'offrir le service Internet haute vitesse à tous les citoyens de son territoire (article 8 et suivants, *Loi sur l'organisation territoriale municipale*);

Considérant le mandat donné à Communication-Témiscamingue, société à but non lucratif, mise en place pour offrir ce service communautaire à nos commettants;

Considérant l'engagement de la MRCT de mettre à leur disposition un terrain élevé répondant à leur besoin;

Considérant qu'actuellement la MRCT ne possède pas un terrain qui réponde à leur demande pour installer une tour de communication répondant aux normes;

Considérant également que la MRCT doit répondre à certaines obligations en regard des communications d'urgences et de protection contre les incendies par le biais de communication radio et que ces tours seront utilisées pour plus d'efficacité;

Considérant que la *Loi sur les terres du domaine de l'État* permet, selon l'article 16, au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de vendre un terrain à une municipalité pour des fins communautaires;

Considérant de plus, que le *Règlement sur les cessions à titre gratuit de terres pour usages d'utilité publique* permet au ministre une telle cession gratuite pour fin de sécurité publique;

Considérant que le service Internet haute vitesse offert entre exactement dans la définition de « l'usage communautaire sans but lucratif » donnée au deuxième paragraphe de ce même article, le coût étant basé uniquement sur les frais d'opération et d'entretien;

Considérant que les tours serviront également de relais pour améliorer les communications radio en cas d'incendies, de désastres naturels ou de toutes autres urgences;

Considérant l'accord du Comité municipal de Laniel dans ce projet;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRCT administrant le territoire non organisé de Laniel entreprenne des mesures immédiates auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, pour obtenir gratuitement 2 terrains d'une superficie de 50 x 50 pieds avec droit de passage, correspondant aux points azimuts suivants : 47°02'10,7" N – 079°11'25,5" O et 46°59'08,7" N – 079°14'53,3" O.

10-11-345A

Appui au Groupe de recherche sur les eaux souterraines de l'UQAT pour le projet de connaissances sur les eaux souterraines en Abitibi-Témiscamingue (phase 2).

Le projet est de produire des cartes montrant la localisation des nappes d'eau, leur volume, leur rechargement, la qualité de l'eau et le niveau de protection nécessaire par rapport aux activités environnantes.

La phase 1 couvrait les MRC de la Vallée-de-l'Or, d'Abitibi, Taschereau et Cadillac et se termine au printemps 2012. La phase 2 (3 ans) couvrira l'ouest de la région et le Témiscamingue et débuterait en avril 2012. Le projet se fait en collaboration avec la Société de l'eau souterraine (SESAT) et l'Organisme de bassin versant sur lesquelles chaque MRC est représentée.

Pour faire accepter le projet, l'UQAT doit démontrer un fort appui du milieu. Il s'agit d'un projet estimé à 1 200 000 \$.

Financement proposé (2012-2015)	
Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (ministère de l'Environnement)	960 000 \$
Part du milieu :	
➤ Conférence régionale des élus, Ville de Rouyn-Noranda, MRC d'Abitibi-Ouest, OBVT	210 000 \$
➤ MRC de Témiscamingue	30 000 \$
Total	1 200 000 \$

L'UQAT doit déposer sa demande de subvention au ministère de l'Environnement (MDDEP), le 4 novembre 2011.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la demande du Groupe de recherche sur les eaux souterraines. La contribution de la MRCT au projet pourrait être :
 - 10 000 \$ du Programme de mise en valeur (Volet 2) pour 2012-2013;
 - 20 000 \$ du Pacte rural pour la période 2013-2015, conditionnel à l'approbation du conseil des maires suite au dépôt de projet;
 - Une contribution non monétaire en services (données géomatiques, temps du personnel).

10-11-346A

Dossiers du Pacte rural.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les transactions suivantes au Pacte rural :

⇒ Année 2011 : Parc intergénérationnel à Fugèreville (modification) :

Suite à sa demande, la municipalité de Fugèreville est autorisée à utiliser sa part de 5 000 \$ du Pacte rural 2011 pour l'acquisition et l'aménagement de terrains près de l'école et de l'église pour son projet de parc intergénérationnel.

Le projet sera complété en 2011-2012.

⇒ Année 2011 : Parc du centenaire à St-Eugène-de-Guigues (à payer) :

Autorisation de paiement

Coût total : 209 837,35 \$

Part Pacte rural 2011 : 15 000 \$

⇒ Année 2010 : Agent de développement à Guérin (à payer) :

Autorisation de paiement

Coût total : 11 111,63 \$

Part Pacte rural : 5 000 \$

⇒ Année 2011 : Sentier urbain :

Autorisation de paiement

Coût total : 25 747,04 \$

Part Pacte rural : 15 000 \$

10-11-347A **Colloque / congrès annuel de l'Association forestière (AFAT).**

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que M. Philippe Barette soit délégué à titre de représentant de la MRCT au colloque / congrès annuel de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, tenu à Val-d'Or les 10 et 11 novembre 2011.

10-11-348A **Réclamation aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie concernant la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour l'année 2010-2011.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que les réclamations soient établies comme suit :

Ville	Belleterre	Témiscaming	Ville-Marie	Total
1999-2000	2 438,89 \$	33 644,86 \$	18 728,58 \$	54 812,33 \$
2000-2001	2 630,42 \$	27 487,76 \$	14 864,74 \$	44 982,92 \$
2001-2002	2 200,38 \$	27 788,84 \$	17 279,36 \$	47 268,58 \$
2002-2003	4 227,22 \$	27 642,51 \$	20 334,08 \$	52 203,81 \$
2003-2004	3 649,00 \$	23 023,11 \$	16 701,56 \$	43 373,67 \$
2004-2005	1 659,77 \$	29 093,22 \$	23 249,30 \$	54 002,29 \$
2005-2006	2 465,23 \$	26 106,94 \$	15 286,93 \$	43 859,10 \$
2006-2007	2 425,79 \$	24 920,21 \$	14 731,73 \$	42 077,73 \$
2007-2008	4 181,50 \$	26 741,58 \$	13 966,58 \$	44 889,66 \$
2008-2009	4 790,83 \$	25 598,78 \$	25 954,99 \$	56 344,60 \$
2009-2010	2 823,11 \$	25 666,27 \$	13 918,18 \$	42 407,56 \$
2010-2011	2 456,45 \$	22 665,30 \$	24 691,71 \$	49 813,46 \$

- N. B.** : - L'année 2002-2003 correspond au dépôt du rôle triennal 2004-2005 et 2006;
- L'année 2005-2006 correspond au dépôt du rôle triennal 2007-2008 et 2009;
- L'année 2008-2009 correspond au dépôt du rôle triennal 2010-2011 et 2012;
- Facturation selon l'entente en vigueur, c'est-à-dire le coût réel plus 10 %.

Appui au projet de turbogénérateur de Tembec.

10-11-349A

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le projet de turbogénérateur de Tembec présenté dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec concernant l'achat de 125 MW d'électricité générés par la cogénération à la biomasse.

Tembec modernise son usine de cellulose, et en particulier son îlot énergétique qui comportera un groupe turboalternateur de 50 MW alimenté à la vapeur haute pression. L'électricité produite servira en premier lieu aux besoins internes du complexe industriel de Tembec à Témiscaming.

La MRCT appuie Tembec dans sa démarche, de façon inconditionnelle, afin de répondre adéquatement aux besoins du milieu et de notre secteur économique industriel en particulier.

10-11-350A

Adhésion de la MRCT au programme « Avenir d'enfants », à titre d'organisme fiduciaire.

Considérant que les partenaires « d'Avenir d'enfants » se sont engagés à financer et à soutenir conjointement des activités, des projets et des initiatives visant à :

- Favoriser le plus tôt possible le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité, et ce, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif, tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents;
- Soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement;
- Soutenir l'innovation, de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Considérant que la MRC de Témiscamingue agit déjà à titre d'organisme fiduciaire pour le Regroupement des saines habitudes de vie associé à Québec en Forme;

Considérant que les partenaires « d'Avenir d'enfants » souhaitent que la coordination travaille en complémentarité et en étroite collaboration dans le milieu;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue adhère au programme « Avenir d'enfants » à titre d'organisme fiduciaire; les détails de l'entente, budget et Plan d'action suivront à la signature des protocoles;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous les documents nécessaires à cette fin.

Renouvellement de l'entente de développement culturel (1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014) entre la MRC de Témiscamingue et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ).

10-11-351A

Considérant que l'entente triennale de développement culturel conclue entre la MRC de Témiscamingue et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFQ) pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012 tire à sa fin (Le fonds totalisant 30 000 \$ par année est réparti à parts égales entre le milieu et le ministère);

Considérant que cette entente a permis, jusqu'à maintenant, la réalisation de 14 projets culturels dont les coûts se situent entre 1 000 \$ et 16 500 \$;

Considérant le bilan positif que la MRCT, la Commission culturelle et le MCCCFQ font de cette entente du point de vue de sa gestion souple et flexible et de la diversité des projets soutenus;

Considérant que le support financier octroyé aux municipalités et aux organismes culturels par le biais de l'entente permet le rayonnement de la culture partout sur le territoire;

Considérant que plusieurs projets ne pourraient se réaliser sans cet apport financier supplémentaire pour le milieu;

Considérant que l'engagement en février 2009 d'une agente de développement culturel à la MRC de Témiscamingue est un outil supplémentaire pour les municipalités et les organismes culturels qui favorisera l'émergence de projets culturels sur le territoire;

Considérant que l'actualisation de la Politique culturelle de la MRCT et la mise en place de son Plan d'action participeront à l'effervescence culturelle du territoire par la mise en place et le soutien de projets culturels porteurs;

Considérant que le MCCCFQ est disposé à renouveler l'entente de développement culturel avec la MRC de Témiscamingue pour 3 ans (2012-2013-2014);

Considérant que les partenaires à l'entente souhaitent conserver le cadre de gestion et le cadre financier actuel, c'est-à-dire une gestion souple au cas par cas et l'apport financier provenant des municipalités locales et du Fonds de la Commission culturelle comme apport du milieu à 50 %;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ D'informer le ministère (MCCCFQ) de notre satisfaction envers l'entente culturelle ainsi que notre intention de renouveler un tel partenariat pour les années 2012, 2013 et 2014.

La MRCT demande au ministère de bonifier sa part dans la nouvelle entente actuellement de 15 000 \$ par année, dans le but de soutenir dans les prochaines années un plus grand nombre de projets culturels sur le territoire.

❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous les documents nécessaires à cette fin.

10-11-352A

Demande de renouvellement du financement d'un agent de développement culturel et patrimonial au programme Villes et villages d'art et de patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFQ).

Considérant qu'une première demande d'adhésion a été déposée le 21 mai 2008 par la MRC de Témiscamingue auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du programme Entente ciblée – Villes et villages d'art et de patrimoine concernant un agent de développement culturel et patrimonial pour 3 ans;

Considérant qu'une ressource est en poste depuis février 2009 afin d'occuper les fonctions d'agent de développement culturel et que l'entente financière pour son embauche tire à sa fin;

Considérant que la demande d'accompagnement de projets culturels sur le territoire est en croissance d'année en année;

Considérant que la MRCT a adopté, en juin dernier, sa nouvelle Politique culturelle affirmant ainsi son désir de poursuivre le développement culturel de son territoire;

Considérant que de nouveaux projets culturels verront le jour suite à l'actualisation de la Politique culturelle;

Considérant qu'une ressource au niveau culturel s'est avérée fort utile et appréciée du milieu témiscamien;

Considérant les perspectives de financement de février 2012 à février 2015 inclusivement :

Prévisions des dépenses				
	AN 4 (2012)	AN 5 (2013)	AN 6 (2014)	
Salaire	33 500 \$	34 338 \$	35 196 \$	103 034 \$
Avantages sociaux	5 025 \$	5 151 \$	5 279 \$	15 455 \$
Frais afférents admissibles	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
Sous-total	40 525 \$	41 489 \$	42 475 \$	124 489 \$
Bureautique et dépenses diverses reliées à l'exécution de la tâche	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	18 000 \$
Déplacement sur le territoire	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	4 500 \$
Sous-total	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	22 500 \$
TOTAL	48 025 \$	48 989 \$	49 975 \$	146 989 \$
Contributions financières de chacune des parties				
	AN 4 (2012)	AN 5 (2013)	AN 6 (2014)	
Ministère = 60 %	24 000 \$	24 000 \$	24 000 \$	72 000 \$
Promoteur	24 025 \$	24 989 \$	25 975 \$	74 989 \$
TOTAL	48 025 \$	48 989 \$	49 975 \$	146 989 \$

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le renouvellement 2012-2014 du financement d'un agent de développement culturel et patrimonial au programme Villes et villages d'art et de patrimoine du ministère de la Culture (MCCCFQ), tel que mentionné au préambule faisant partie de la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous les documents nécessaires à cette fin.

**Agents de développement territoriaux
Pacte rural 2007-2013.**

10-11-353A

Considérant les postes actuellement vacants d'agents de développement territoriaux prévus au Pacte rural 2007-2013;

Considérant les offres d'emplois publiées en bonne et due forme;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

❖ D'autoriser l'embauche afin de combler les postes disponibles, comme suit :

1) Agente de développement rurale : Monia Jacques

Date d'entrée en fonction : 14 novembre 2011

Salaire annuel : 42 000 \$

Principales responsabilités :

- Mise en œuvre du Plan d'action;
- Animatrice pour les tableaux de bord des communautés;
- Répondante pour la MRCT des dossiers agricoles.

2) Agente de développement rurale : Caroline Gauthier

Date d'entrée en fonction : 7 novembre 2011

Salaire annuel : 40 000 \$

Principales responsabilités :

- Support aux municipalités dévitalisées;
- Gestionnaire de projet pour Écotem;
- Support aux municipalités pour la rédaction de leurs Plans d'action.

10-11-354A

Service d'évaluation.

Le CA prend acte du rapport d'activités pour la période du 15 septembre 2010 au 15 septembre 2011, les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT ainsi qu'un document concernant le comparatif du rapport d'activités des 3 dernières années.

10-11-355A

Information et suivi des dossiers.

- Forêt de proximité – Préparation d'un Mémoire dans le cadre de la consultation publique du ministère (MRNF);
- Baisse de la possibilité forestière en Abitibi-Témiscamingue, évaluée à 10,3 % par le Bureau du forestier en chef :

Au Témiscamingue, cette baisse serait de 5 % et correspondrait aux superficies des aires protégées.

- Budget 2012 en préparation pour adoption par le conseil des maires le 23 novembre 2011;
- Demande de commandite / Fondation des sourds du Québec :
La MRCT n'ayant pas de budget à cette fin; cette demande est laissée à la discrétion des municipalités locales.
- Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), tenu à Québec les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011.
- Souper de la francophonie (ACFO) : le 25 septembre 2011;
- Le point concernant les travaux à l'Écocentre / Gestion des matières résiduelles :
Deux (2) chantiers sont en cours :
 - ⇒ Plateforme de compostage;
 - ⇒ Centre de transfert.
 L'échéancier du 31 novembre 2011 est maintenu.
Des appels d'offres sont en préparation notamment pour une excavatrice, une balance à camion de même qu'un poste d'accueil (roulotte).
- Internet haute vitesse (Communication-Témiscamingue) :
Le lien Témiscamingue – vs – Ontario est fonctionnel, de même que la tour de Laverlochère.
- Programme d'infrastructures Québec – Municipalités :
Volet 3 – 197 542 \$ – Annonce du 7 octobre 2011 pour la MRC de Témiscamingue relativement au poste d'ingénieur, implantation et maintien d'expertise technique.
Aide financière autorisée :
 - ⇒ 1^{re} année : 75 %, salaire et bénéfices marginaux (maximum 60 000 \$)
 - ⇒ 2^e année : 62,5 %, salaire et bénéfices marginaux (maximum 50 000 \$)
 - ⇒ 3^e année : 50 %, salaire et bénéfices marginaux (maximum 40 000 \$)
 - ⇒ 4^e année : 37,5 %, salaire et bénéfices marginaux (maximum 30 000 \$)
 - ⇒ 5^e année : 25 %, salaire et bénéfices marginaux (maximum 20 000 \$)
- Projet des producteurs concernant le drainage des terres agricoles au Témiscamingue :
Le projet est toujours en développement. Les producteurs ont rencontré entre autres la SDT afin d'établir une collaboration (études en cours).
- Conformité des fosses septiques résidentielles :
Un projet est en développement entre les municipalités, la MRCT et l'Organisme de bassin versant au Témiscamingue.

Approbation des comptes à payer pour le mois de septembre 2011.

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 30 septembre 2011, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

10-11-356A

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Septembre 2011.

Salaires des employés et rémunération des maires		
Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 754,10 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 766,92 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 749,98 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 315,38 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 172,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	37 123,24 \$
--	--------------

Rémunération des maires	4 799,04 \$
-------------------------	-------------

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1100878	A.R.B.R.E.	6 515,89 \$
C1100879	BROUILLARD CLAUDINE	110,00 \$
C1100880	CHAMPION DIANE	10 000,00 \$
C1100881	DOMAINE BAIE GILLIES	3 433,84 \$
C1100882	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	204,00 \$
C1100883	GAUDET LAURENT	7 132,00 \$
C1100884	GROUPE ULTIMA INC.	268,00 \$
C1100885	GÉNIVAR	3 571,55 \$
C1100886	LES ATELIERS KAMI INC.	3 589,10 \$
C1100887	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	178,50 \$
C1100888	PAQUIN MAURICE	72,00 \$
C1100889	SMI INFORMATIQUE	1 313,36 \$
C1100890	VILLE DE VILLE-MARIE	7 500,00 \$
C1100891	XEROX CANADA LTEE	446,55 \$
C1100892	ZEC MAGANASIPI	24 000,00 \$
C1100893	ALISICH HELEN	10 000,00 \$
C1100894	ALPHA-TÉMIS	1 000,00 \$
C1100895	BERGERON-MAYBOIS	706,79 \$
C1100896	CENTRE DE GESTION DE L'EQUIP. ROULANT	238,00 \$
C1100897	CFER LA RENAISSANCE	2 452,35 \$
C1100898	CKVM	803,74 \$
C1100899	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTEE	2 987,97 \$
C1100900	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	12 938,23 \$
C1100901	DUFAULT DANIEL	515,28 \$
C1100902	CLERMONT DENIS	430,20 \$
C1100903	DÉPANNÉUR RACHEL ROY	974,00 \$
C1100904	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTEE	1 093,83 \$
C1100905	DÉPANNÉUR BECO	2 066,06 \$
C1100906	DÉPANNÉUR ULTRAMAR	3 178,38 \$
C1100907	ECOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUEBEC	2 139,09 \$
C1100908	ENTREPRISES W. SIRARD INC.	3 189,90 \$
C1100909	EXCAVATION CLAUDE THERRIEN	336,08 \$
C1100910	GARAGE MARC CÔTÉ	368,00 \$
C1100911	GARAGE MICHEL GRENIER	348,50 \$
C1100912	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	253,30 \$
C1100913	GARAGE W. LACASSE INC.	1 094,61 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1100914	GROUPE DE COMMUNICATION PAT	3 987,37 \$
C1100915	JOURNAL LE CONTACT	50,47 \$
C1100916	LA COOP VAL-NORD	1 050,73 \$
C1100917	LE REFLET	786,08 \$
C1100918	LES PETROLES ALCASYNA INC.	1 737,80 \$
C1100919	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	469,12 \$
C1100920	MARSEILLE EXTINCTEUR	91,77 \$
C1100921	MARTINEAU JEAN	76,00 \$
C1100922	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	27 750,00 \$
C1100923	MUNICIPALITÉ DE LAFORCE	27 750,00 \$
C1100924	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	27 750,00 \$
C1100925	MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC	28 398,10 \$
C1100926	PIECES D'AUTOS BROUSSEAU LTEE	170,64 \$
C1100927	PNEUS GBM	843,73 \$
C1100928	PÉTRIN RICHARD	65,68 \$
C1100929	RADIO-COM JBM INC.	336,36 \$
C1100930	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	31 456,93 \$
C1100931	SANQUIP INC.	252,82 \$
C1100932	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	507,17 \$
C1100933	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	6 583,66 \$
C1100934	STATION SERVICE P. GINGRAS	1 531,04 \$
C1100935	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	3 039,48 \$
C1100936	TEMLAC LTEE	444,71 \$
C1100937	TRANSPORT SYMKAM ENR.	1 036,43 \$
C1100938	VAILLANT NATHALIE	10 000,00 \$
C1100939	VILLE DE BELLETERRE	27 750,00 \$
C1100940	VILLE DE ROUYN-NORANDA	2 050,65 \$
C1100941	DESJARDINS SECURITÉ FINANCIERE	5 740,96 \$
C1100942	BELLEHUMEUR JOSEE	165,60 \$
C1100943	BROUILLARD CLAUDINE	99,00 \$
C1100944	CORP. DU TRANSPORT ADAPTE DU TEMIS.	36 832,00 \$
C1100945	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	41,65 \$
C1100946	GARAGE PEM BARRETTE	1 765,83 \$
C1100947	GROUPE CCL	713,17 \$
C1100948	GUERIN NATHALIE	25,00 \$
C1100949	L'HEUREUX CLAUDE	5 613,00 \$
C1100950	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	1 014,21 \$
C1100951	LES ARTS ET LA VILLE	30,00 \$
C1100952	MAISON FRERE-MOFFET	4 000,00 \$
C1100953	MUNICIPALITÉ DE GUERIN	720,75 \$
C1100954	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	7 189,32 \$
C1100955	MUNICIPALITÉ DE ST-BRUNO-DE-GUIGUES	820,00 \$
C1100956	MUNICIPALITÉ DE ST-EUGENE-DE-GUIGUES	687,50 \$
C1100957	SADC DU TEMISCAMINGUE	40,00 \$
C1100958	WILSON & LAFLEUR LTEE	59,33 \$
C1100959	BELL MOBILITE	262,07 \$
C1100960	HYDRO-QUÉBEC	1 253,50 \$
C1100961	TELEBEC LTEE	830,58 \$
C1100962	MINISTRE DES FINANCES	(Annulé) 0,00 \$
C1100963	LES AMI(E)S DE L'ACFO-TEMISKAMING	250,00 \$
C1100964	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	1 046,00 \$
C1100965	9229-7597 QUÉBEC INC.	930,53 \$
C1100966	BELLEHUMEUR ERIC	16,72 \$
C1100967	BERGERON-MAYBOIS	2 120,37 \$
C1100968	CLINIQUE DE PHYSIOTHERAPIE DU TEMIS.	135,00 \$
C1100969	CLUB DE SOCCER FC TEMIS	80,00 \$
C1100970	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTEE	1 701,47 \$
C1100971	CSSS DRUMMOND - CLSC DRUMMOND	54,00 \$
C1100972	AUBUT FRANCINE	55,67 \$
C1100973	GIRONNE LYNE	556,62 \$
C1100974	MARTINEAU JEAN	112,00 \$
C1100975	REICHENBACH STEVEN	250,60 \$
C1100976	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	14 711,09 \$
C1100977	TELEBEC LTEE	94,41 \$
C1100978	VISA DESJARDINS	1 636,84 \$
C1100979	ALCHIMISTE MUSIQUE ET WEB	2 500,00 \$
C1100980	ASSOCIATION FORESTIERE DE L'A.-T.	170,89 \$
C1100981	AVENTURES OBIKOKA	11 715,00 \$
C1100982	BEAULÉ VERONIC	100,69 \$
C1100983	LES VOYAGEURS SUR NEIGE DE TEMIS. INC.	30 000,00 \$
C1100984	PELLERIN KATY	723,53 \$
	TOTAL	458 280,74 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 12 octobre 2011.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

10-11-357A Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Questions / Commentaires de M^{me} Adèle Beauregard :

- Élaboration d'un guide concernant les activités et les projets à l'Écocentre pour la mise en valeur des matières résiduelles;
- Opémican (Information publique).

10-11-358A Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 40.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.